



Ce diplôme est accessible à toute station française ou étrangère possédant une licence officielle d'amateur, ainsi qu'à toute station d'écoute dans les mêmes conditions.

Il est nécessaire de présenter:

a)- Une demande établie sur formulaire spécifique DPF, datée et signée attestant le respect du règlement, avec la liste détaillée des QSO (une par bande) mentionnant obligatoirement: N° de province par ordre numérique, indicatif, date, bande, report, QTR et mode, adressée au service diplôme du REF,

b)- 22 QSL de stations de provinces différentes contactées par bande, en combinant 5 bandes de 1.8 Mhz à 30 Mhz, soit 110 QSL. 16 QSL de stations de provinces différentes contactées par bande, en combinant 5 bandes à partir de 30 MHz, soit un minimum de 80 QSL. NOTES : La liste officielle du 5BDPF compte 22 provinces.

Toutes les liaisons doivent être effectuées depuis la même province;

Cette limite ne concerne pas les stations étrangères à condition qu'elles opèrent depuis le même pays.

Le 5BDPF peut être demandé en portable pour un seul lieu et sous réserve que les justificatifs en fassent clairement mention.

**Le formulaire spécifique DPF est téléchargeable ( [ICI](#) ) ou disponible auprès du REF contre**

## Diplôme des Provinces de France 5 bandes

Écrit par f5len

Mercredi, 18 Février 2009 16:36 - Mis à jour Mardi, 24 Mai 2016 11:56

---

ETSA.

Les listings informatiques sont acceptés dans la mesure où ils respectent la mise en page du formulaire précité.

Les comptes-rendus de concours ne sont pas acceptés mais les liaisons effectuées au cours de ceux-ci sont parfaitement valables.

Les justificatifs (QSL) doivent être obligatoirement présentés avec la demande et ne sont valables qu'aux conditions suivantes: n'avoir subi aucune modification, surcharge ou grattage, comporter un texte lisible, donnant au minimum les détails suivants: Indicatif de l'expéditeur non manuscrit, indicatif du destinataire, date, bande, mode et report, comporter l'indication claire du département ou province qu'ils sont sensés justifier.

Les stations étrangères pourront éviter d'expédier leurs justificatifs;

Les sociétés nationales membres de l' IARU étant habilitées à vérifier ceux-ci et à porter la mention de validité sur la liste détaillée accompagnant la demande.

Aucune liaison par relais, répéteur ou satellite ne peut être acceptée pour valable sauf dans le cas où il serait fait mention pour l'ensemble du diplôme du type ou mode de transmission particulier.

Les liaisons effectuées dans la bande 10 Mhz ne sont valables qu'en mode Télégraphie. Une plaquette personnalisée et numérotée sera remise à chaque demandeur ayant satisfait aux conditions.

Le total des QSO des 5 bandes sera pris en compte pour établir un classement au tableau d'honneur du 5BDPF qui sera publié une fois l'an dans Radio-REF.

Tout chèque de règlement du montant des frais doit être libellé à l'ordre du REF exclusivement.

Le montant des frais de retour des QSL doit être ajouté au prix du diplôme